

Rentrée 2011; Demandez le programme.

Pour commencer rendez-vous aux urnes d'ici au 4 septembre, puisque au moment où j'écris ces lignes, l'issue du scrutin reste très incertain.

Voter pour la LEO c'est dire oui à :

Une décharge pour maîtrise de classe étendue aux degrés primaire.

Un projet déjà "Harmos compatible".

Une garantie de liberté pédagogique.

L'inscription dans le texte du principe d'égalité entre filles et garçons.

Un CIN obligatoire avec des objectifs conformes au PER.

Le passage du CYT au primaire.

Deux voies au secondaire (la voie générale avec deux niveaux et la voie pré-gymnasiale avec enseignement consolidé)

L'allemand et l'anglais pour tous au secondaire. Des options pour tous.

Des redoublements plus mesurés..

La possibilité pour chaque élève d'aller au bout de sa scolarité, quelque soit son parcours.

Des droits et des devoirs de l'élève très précis.

Ensuite c'est au PER que vous serez confronté-e-s.

Avec une mise en oeuvre programmée pour la rentrée 2012, c'est cette année que vous serez formé-e-s afin qu'il n'ait plus de secret pour vous le moment venu

N'oublions pas Harmos qui pointe déjà le bout de son nez.

En déballant mon nouveau matériel j'ai découvert la mention "fiche de maths deuxième année/quatrième harmos" . Manière pédagogique de préparer les enseignant-e-s à parler "harmos compatible"?

Car si le concordat Harmos est entré en vigueur le 1er août 2010, il faudra attendre 2015-2016 pour être dans le concret.

Et pour finir, mais quipourrai aussi figurer en haut de page,

vos futurs élèves. Car à côté des combats pédagogiques et autres réformes, c'est avant tout la qualité de la relation que vous entretenez avec eux au long de cette année qui définit le mieux l'école. Et ça, aucun texte de Loi n'y pourra rien changer.

A toutes et à tous : Bonne rentrée!

Alice Conod, Présidente

Sommaire

Au programme de la rentrée	1
L'assemblée générale du printemps 2011	2
Traitements logopédiques	3
PRIM 75 : le dernier	4

Agenda

voter

d'ici au 4 septembre

www.avmp.ch

Dès maintenant,
retrouvez tous les
numéros du journal
Prim' depuis sa
création sur le site
internet de l'AVMP !

Quelques nouvelles de l'assemblée générale du 10 mai 2011

Avec les départs de **Christiane Ballif**, à la retraite depuis l'an passé déjà, de **Micheline Rieben** et d'**Elisabeth Tésar**, c'est trois personnes de qualité, piliers du comité à qui nous avons dit au revoir cette année. Pour peu, votre présidente se retrouvait seule.

C'étais sans compter sur **Line Schulé** et **Stéphane Cuttelod** qui ont été élus ce mardi 10 mai. **Line** travaille au CYP1 à Yverdon et **Stéphane** partage son temps entre le CYP2 et le cycle de transition.

Christiane Ballif, notre caissière, a accepté de garder les comptes pour une année encore.

Un mandat pour l'année prochaine :

Le comité souhaitait se voir attribuer le mandat de réformer votre association, c'est chose faite.

Notre projet se veut en accord avec **harmos** et nous souhaitons voir vivre une association de généralistes, qui accueillera sur le long terme les enseignant-e-s des classes du **CYT** qui se sentent comme tels. Le fonctionnement en sera par groupe de travail comme cela a été le cas pour la demande d'une décharge pour maîtrise de classe, avec des personnes travaillant sur un sujet pour un temps donné. Un petit comité sera en charge de réunir ces groupes et de tenir l'aspect administratif de l'association.

Le but est de venir en mai prochain présenter le canevas de cette formule et de trouver des membres volontaires pour la faire vivre. Car si **Line** et **Stéphane** sont prêts à s'engager dans cette nouvelle aventure, ils ne vont pas pouvoir le faire seuls, la présidente ayant annoncé sa démission pour la fin de l'année scolaire 2012.

C'est un pari que nous faisons là, comptant qu'une nouvelle façon de fonctionner puisse amener de nouvelles vocations et redynamiser la défense de l'enseignement primaire. Nous prenons également le risque, si personne ne réponds présent, que ce projet reste dans un carton. Ce qui constituait l'AVMP se verra alors mis en veilleuse dans l'attente d'un nouveau besoin. A vous de décider...

Retour des notes des notes dans la LEO pour la future 5-6 harmos?

L'assemblée a décidé que ce point ne méritait pas que la SPV reparte en négociation. Il nous a semblé hypocrite de défendre le système d'appréciation actuel, qui n'a d'appréciation que le nom. L'idéologie de base s'étant complètement déformée, l'assemblée a souligné que ce retour probable des notes ne représentait pas un grand changement.

Traitements logopédiques

Au mois de mars dernier, nous vous informions de la décision d'imposer un délai de trois mois entre bilan et traitement logopédique, ceci afin de freiner l'augmentation des dépenses liées à la logopédie en 2010.

Les associations de logopédistes ainsi que les parents avaient réagi à cette mesure et des négociations s'étaient tenues au mois de mai. Nous les avons soutenues en vous proposant une pétition.

Trois mois après, les nouvelles sont bonnes!

Dans un communiqué de presse datant du 15 juillet, le Conseil d'Etat annonce que, suite au dialogue avec les associations représentatives des logopédistes indépendants, ces décisions sont définitivement abandonnées.

Nos élèves seront pris en charge dès la fin du bilan, si le besoin est confirmé.

Reste la problématique financière. En attendant la nouvelle base légale sur la pédagogie spécialisée, d'autres mesures seront prises, en accord avec tous les partenaires. Ainsi l'Etat intensifiera-t-il ses contrôles de la facturation, les praticiens se sont également vu fixer une limite d'heures de consultation possible à exécuter pour un plein-temps.

Ce qui va changer dans nos pratiques est le fait que le bilan ne sera plus remboursé s'il ne débouche pas sur un traitement, donc aux frais des parents. Quant aux élèves qui seront pris en charge, les séances de bilan seront comprises dans le traitement. Comprenez par là qu'au lieu de 40 séances, ils leur en restera environ 35.

Changement, mais pas tout à fait, puisque ce système est équivalent à celui pratiqué il y a quelques années, lorsque la logopédie dépendait de l'AI.

Un groupe de travail va également être mis sur pied afin de définir un cadrage des prestations, notamment l'établissement de critères d'urgences. Ce derniers point ne fait d'ailleurs pas l'unanimité auprès des associations.

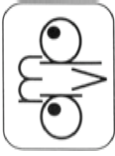
Pour finir, le phénomène de cette augmentation constante de la demande fera l'objet de réflexions.

Malgré tout, les esprits ronchons comme le mien souligneront le fait que la problématique du manque de logopédistes scolaires et du temps d'attente pour un bilan n'est pas résolue, bien que ce ne fut pas le sujet de cette histoire.

Et bien là même, une petite lueur d'espoir apparaît au loin...

En conclusion de son communiqué, le Conseil d'Etat dit souhaiter examiner la possibilité d'augmenter le nombre de logopédistes engagé-e-s par l'Etat dans le cadre des prestations de l'Office de psychologie scolaire, lors de l'élaboration des budgets de ces prochaines années.

Alice Conod



Editeur: Comité AVMP,
c/o SPV,
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne

Parution: 4 à 6 fois l'an

Bulletin de l'AVMP
Association vaudoise
des maîtres et
maîtresses de classes
primaires

J.A.B

1000 Lausanne 1

Retour : AVMP c/o SPV
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne

PRIM n° 75, le dernier!

75 exemplaires du journal prim ont vu le jour, depuis sa création en décembre 1990.

Jacques-Etienne Rastorfer, Claude Danalet, Anne O'Neam, Madeleine Nachar, Sylvie Winkler, Nicole Déruaz, Yves Froidevaux, Patrick Wegmüller, Grégory Durand, Alice Conod, Olivier Perrenoud, Christiane Ballif.

Un brin de sentimentalisme m'envahit à la lecture de tous ces noms, autant de personnes qui se sont engagées par leurs signatures un jour ou l'autre afin de faire vivre ce journal.

Mais n'en veuillez point à ceux qui ont décidé de sa fin. Dans la perspective d'une nouvelle association, le comité a décidé de mettre ses forces ailleurs et de passer par internet comme biais de communication. Un nouveau site est en préparation, l'énergie gagnée permettra de l'alimenter mieux que le précédent.

En exclusivité, voici la recette du PRIM tel qu'il existe depuis 6 ans. Prenez :

- Une présidente qui recherche, regroupe et compose.
- Les membres du comité appelé à la rescousse pour corriger l'orthographe et ajouter leurs idées au texte de base qui leur est soumis.
- Jacques Daniélou qui relit et réarrange quelques phrases de sa plume habile.
- Marie-Claude Jeanneret, secrétaire de la SPV, qui imprime les étiquettes, photocopie le journal, puis m' aide à le plier, quand le travail n'est pas déjà entièrement fait lorsque j'arrive au bureau. Tout ça, évidemment au dernier moment.

Vous obtiendrez ce journal qu'on a beaucoup aimé écrire.

Un grand merci donc à toutes les personnes citées plus haut!!!

Ainsi savourez ce moment historique, et rendez-vous très bientôt sur le net.

Alice Conod